

# PAUL POIRET

LYCÉE DES MÉTIERS D'ART DE LA MODE ET DU SPECTACLE

## REINSCRIPTION

[Ce dossier doit être déposé à la vie scolaire avant le 4 juillet](#)

### **Merci de compléter :**

- La fiche de renseignements
- La fiche infirmerie
- Le dossier intendance (si nécessaire)

### **Merci de nous fournir :**

- 2** photos d'identité récentes (avec Nom et prénom au verso)
- Une attestation d'assurance scolaire pour l'année 2025 - 2026
- En cas d'inscription à la demi-pension : le règlement de 20 euros et l'attestation restauration scolaire (ou le quotient familial)

### **Enfin nous attirons votre attention sur :**

- La cotisation pour le FSE
- La participation facultative à la caisse de solidarité

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

IDENTITE DE L'ELEVE	
<b>NOM</b>	.....
<b>Prénom</b>	.....
<b>Formation</b>	.....
<b>Date de naissance</b>	...../...../.....
<b>Ville de naissance</b>	.....
<b>Nationalité</b>	.....
<b>Adresse</b>	..... ..... ..... ..... .....
 <b>mobile</b>	.....
<b>@ mail</b>	.....@.....

SCOLARITE ANNEE PRECEDENTE	
<b>Formation</b>	.....
<b>Etablissement</b>	.....
RESPONSABLE LEGAL 1	
<b>NOM</b>	.....
<b>Prénom</b>	.....
<b>Lien de parenté</b>	.....
<b>Adresse</b>	..... ..... ..... ..... .....
<b>Profession</b>	.....
<b> mobile</b>	.....
<b>@ mail</b>	.....

<b>RESPONSABLE LEGAL 2</b>	
<b>NOM</b>	.....
<b>Prénom</b>	.....
<b>Lien avec l'élève</b>	.....
<b>Adresse</b>	..... ..... ..... ..... .....
<b>Profession</b>	
<b>mobile</b>	.....
<b>@ mail</b>	.....
<b>OU PERSONNE EN CHARGE</b>	
<b>NOM</b>	.....
<b>Prénom</b>	.....
<b>Lien avec l'élève</b>	.....
<b> mobile</b>	.....
<b>@ mail</b>	.....

## FICHE INFIRMERIE

### IDENTITE DE L'ELEVE

NOM	.....
Prénom	.....
Classe	.....

### ETABLISSEMENT ANNEE PRECEDENTE

NOM	.....
Adresse	..... ..... ..... .....

### AMENAGEMENTS DE SCOLARITE <sup>1</sup>

PAP	oui / non
PAI	oui / non
PPS	oui / non

### OBSERVATIONS PARTICULIERES (Allergies, traitements en cours, précautions à prendre...)

.....
.....
.....
.....
.....

<sup>1</sup> L'élève a-t-il bénéficié au cours de sa scolarité d'un PAP (troubles des apprentissages), d'un PAI (troubles de la santé), d'un PPS (handicap reconnu) ?

## DOSSIER INTENDANCE

### INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION :

Pour vous inscrire à la demi-pension merci de nous fournir un règlement de 20 euros minimum en espèces ou en chèque (chèque libellé à l'ordre de « l'agent comptable du lycée Paul Poiret »)

Ce règlement servira à payer les premiers repas et la carte de cantine (coût 3 euros).

### TARIFS DE LA DEMI-PENSION

Le tarif de repas varie entre 0.50 euros et 4.58 euros.

Il est calculé selon le quotient familial. Merci de nous fournir l'attestation de restauration scolaire ou le quotient familial. Vous pouvez télécharger ces documents sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou sur [www.iledefrance.fr/calculateur-quotient-familial](http://www.iledefrance.fr/calculateur-quotient-familial)

### FONCTIONNEMENT DE LA DEMI-PENSION

La réservation des repas se fait sur la borne interactive du lycée. Le repas peut être réservé la veille à partir de 14h ou le jour J jusqu'à 9h30. Vous pouvez également réserver ou annuler un repas sur le site internet du lycée : [www.paulpoiret.org](http://www.paulpoiret.org)

**La réservation est obligatoire pour pouvoir déjeuner.**

### REAPPROVISIONNEMENT

Vous pouvez réapprovisionner votre carte de cantine en déposant un chèque ou des espèces au service de l'intendance. Votre compte sera alors crédité sous un délai de 24h. Le solde de votre carte est consultable sur le site internet.

## LA CAISSE DE SOLIDARITE

La caisse de solidarité permet de venir en aide aux élèves les plus démunis.  
En 2024-2025 la caisse de solidarité a permis l'achat de fournitures scolaires, de vêtement, la prise en charge de titres de transports.  
Cette caisse de solidarité est financée par vos dons.  
Votre participation est facultative, le montant est laissé à votre libre appréciation (5€ minimum).  
Vous pouvez contribuer en espèces ou par chèque.  
Le chèque doit être établi à l'ordre de : « M. l'agent Comptable du lycée Paul Poiret ».

.....

NOM :  
Prénom :  
Classe :

Montant de la participation à la caisse de solidarité :

- ..... € en espèces.
- ..... € en chèque (à l'ordre de l'agent comptable du lycée Paul Poiret).

## LE FOYER SOCIO-EDUCATIF

Le foyer socio-éducatif (FSE) est une association qui fonctionne grâce à vos dons. Il a pour objectif l'organisation et le financement d'actions à but pédagogique à destination de l'ensemble des usagers de l'établissement (lycéens ou étudiants).

Ainsi le FSE a organisé et financé en 2024-2025 l'achat d'instruments pour le club musique, participé activement à l'organisation de sorties pédagogiques.

Le FSE vous assure d'ores et déjà que l'intégralité des sommes recueillies ira au financement de telles actions et vous remercie d'avance de votre geste.

.....

NOM :

Prénom :

Classe :

Montant de la participation au FSE :

- ..... € en espèces.
- ..... € en chèque (à l'ordre du FSE du lycée Paul Poiret).

Cher-e-s parents, familles, lycéens-ennes, étudiant-e-s,  
Donateur-trices du FSE, passé-e-s, à venir,

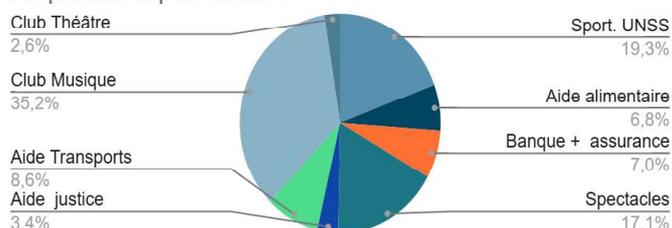
### SYNTHÈSE DES ACTIONS MENÉES EN 2024-2025. QU'AVONS-NOUS FAIT DE VOS DONS ?

Vous trouverez ci-après un retour chiffré sur les recettes et dépenses du FSE pour l'année scolaire écoulée (septembre 2024-juillet 2025). Il était important pour nous de vous rendre compte de ce que nous avons fait de vos dons de l'an passé.

Montant global des recettes (dons) : **815€**

Montant global des dépenses (tout confondu): **2741€**

#### Répartition par action



#### CE QUE NOUS FERONS DE VOS DONS OU POURQUOI NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Le foyer socio-éducatif a donc participé à **l'ensemble des actions culturelles et d'aide à nos jeunes le mieux qu'il le pouvait**. Les besoins ayant été multipliés par 2 l'an dernier, nous avons eu recours à d'anciens reliquats qui nous ont permis de dépenser 3 fois le montant des recettes. C'est pourquoi vos dons sont précieux et ce, même si nous savons qu'ils constituent pour vous tous un effort financier dès la rentrée. La cotisation minimale recommandée pour chaque élève est de 10€. Vous pouvez nous la faire parvenir par chèque ou virement toute l'année. (Indiquez au dos du chèque ou dans l'intitulé du virement le nom de l'élève concerné-e et sa classe).

#### CAS PARTICULIER DES CLASSES DE DNMADE SON, LUMIÈRE, COSTUME

Les étudiant-e-s du supérieur vont au spectacle une dizaine de fois dans l'année en raison de leur formation. Le FSE ne leur sert que d'intermédiaire bancaire et négocie des tarifs de groupe moins onéreux. Il entretient à cette fin de solides partenariats avec les institutions théâtrales. Néanmoins, le coût de cette programmation annuelle incontournable est élevé. Il est payable en 1, 2 ou 3 fois par chèque ou virement. Ce montant est indépendant des dons que vous pourriez faire. Le RIB en revanche est le même pour toutes ces opérations.

**RIB : FR76 1010 7001 1100 8150 3960 882**

**Libellé : FSE Paul Poiret**

#### Les montants appelés sont les suivants :

Made 1 costume : **130€**

Made 2 et 3 costume : **100€**

Made 1, 2 et 3 régie : **130€**

Nous vous remercions pour votre engagement à nos côtés pour poursuivre les aides et développer santé et culture dans un même élan solidaire. Nous souhaitons le meilleur à toutes-tous celles-ceux qui s'inscrivent au Lycée Paul Poiret cette année 2025-2026. Nous sommes toujours à votre disposition pour évoquer des problèmes ou des besoins plus spécifiques. Très belle année à chacun-e.

25 juin 2025, Paris. Céline Romatif, Présidente  
Jérôme Combes, Trésorier